

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 23 janvier 1997

RESSOURCES ET QUESTIONS FINANCIÈRES

Point 4 de l'ordre du
jour

MISE À JOUR DES BARÈMES DES COÛTS INDIRECTS



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/97/4

31 décembre 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur, FS: G. Eidet tel.: 5228-2700

Analyste financier: D. Ducharme tel.: 5228-2745

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 5228-2641).

1. A sa quarantième session, le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA) a approuvé les recommandations de son Groupe de travail formel chargé d'étudier les options concernant les ressources et le financement à long terme du PAM (CFA 40/5).
2. A l'époque, le CPA avait décidé que tous les barèmes appliqués pour garantir le recouvrement intégral des coûts de soutien indirects devraient être mis à jour chaque année sur la base d'une étude des coûts (et d'une enquête sur la mesure du volume de travail). Le CPA avait par ailleurs indiqué que l'étude des coûts de 1996 devait:
 - a) évaluer et quantifier l'impact des contributions multilatérales;
 - b) évaluer et quantifier les avantages de la préparation anticipée; et
 - c) réévaluer la répartition entre coûts directs et coûts indirects.
3. Pour réaliser l'enquête sur la mesure du volume du travail, l'étude des coûts et l'analyse des trois points spécifiques soulevés par le CPA, le PAM s'est adressé, comme en 1995, au cabinet David M. Griffith and Associates, Ltd. L'étude des coûts a été achevée en novembre 1996.
4. L'étude des coûts a été réalisée suivant une méthodologie similaire à celle de 1995, mais la portée de l'analyse a été élargie pour tenir compte des requêtes de l'organe directeur. Le barème des coûts de soutien indirects a donc été déterminé en divisant le montant estimé des dépenses ASP pour 1996-1997 par le montant estimé des dépenses opérationnelles pour ce même exercice, et une enquête sur la mesure du volume de travail a permis de qualifier les activités afférentes à chaque catégorie d'activité.
5. Il ne faut cependant pas perdre de vue que 1996 est la première année d'application des nouvelles politiques concernant les ressources et le financement à long terme et que l'enquête sur la mesure du volume de travail n'a débuté qu'au milieu de 1996. Au moment où l'étude a été entreprise, certaines des procédures élaborées, comme celle concernant l'établissement des rapports normalisés destinés aux donateurs, n'étaient pas encore intégralement appliquées. En outre, le report des opérations et des contributions de 1995 représentait une part importante des activités de cette phase de transition. De plus, la mise en oeuvre des nouvelles politiques concernant les ressources et le financement à long terme a imposé un surcroît de travail - modification du système de comptabilité, formation du personnel et réunions avec les donateurs sur les incidences du nouveau modèle - pendant toute l'année. Dans ces conditions, on n'a pas pu prendre toute la mesure de l'impact du nouveau modèle pendant cette période transitionnelle de six mois.
6. Les résultats de l'étude des coûts de 1996 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous, en regard de ceux de l'étude de 1995.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DES COÛTS
BARÈMES DES COÛTS DE SOUTIEN INDIRECTS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ
(en pourcentage)

	1996	1995
Catégorie d'activité		
Développement/relèvement/préparation aux catastrophes	13,9	14,5
Interventions de secours prolongées	7,1	7,2
Opérations d'urgence	6,0	4,8
Opérations spéciales	11,9	15,3
Services bilatéraux		
Achats de produits alimentaires	4,0	3,1
Transport	4,5	4,7
Achats et transport de produits alimentaires	4,3	3,8

7. L'étude a tenté de mesurer le travail effectué dans le contexte de projets de développement pour faciliter les opérations de secours en donnant aux bureaux de pays davantage de moyens pour intervenir directement ou fournir une assistance au gouvernement. L'étude n'a pas chiffré les avantages dérivant de la présence du PAM dans le monde entier, mais elle a évalué le coût de certaines activités spécifiquement liées à la préparation anticipée, comme la préparation aux catastrophes et la planification des interventions d'urgence, ainsi que la mise au point de mécanismes prévisionnels et la mise en place anticipée de stocks. Selon l'étude, les dépenses ASP pouvant être attribuées aux urgences équivalent à 0,5 pour cent des dépenses opérationnelles du programme de développement. Compte tenu des différences dans les volumes des opérations, les dépenses liées à la préparation anticipée ne représentent que 0,3 pour cent des dépenses totales pour les opérations d'urgence.
8. Dans l'étude des coûts, on a considéré que les avantages des contributions multilatérales étaient égaux au coût additionnel des contributions multilatérales à emploi spécifique. Une analyse visant à quantifier les coûts supplémentaires associés aux contributions multilatérales à emploi spécifique a montré que les coûts de plusieurs services du Secrétariat avaient augmenté. Cette analyse s'est concentrée principalement sur la catégorie d'activités de développement qui, avant la mise en oeuvre des nouvelles politiques sur la dotation en ressources et le financement à long terme, était essentiellement multilatérale. En 1996, certains donateurs ont commencé à avoir recours au guichet de financement multilatéral à emploi spécifique pour spécifier le pays et/ou les projets auxquels leurs fonds devaient être affectés. Les coûts associés à ces opérations - surcroît de travail, notamment pour la renégociation des propositions, l'ajustement des allocations et l'établissement de rapports personnalisés à soumettre aux donateurs - ont été estimés à 1,8 million de dollars, ce qui représente une réduction de 0,3 pour cent des contributions multilatérales. L'étude souligne que certains coûts n'ont peut être pas été pris en compte dans le calcul de ces estimations, étant donné que les politiques sur la dotation en ressources et le financement à long terme ont été mises en oeuvre dans l'année, et qu'une partie des coûts identifiés sont probablement liés à la mise en route des activités et sont susceptibles de diminuer au fil du temps.

9. Le PAM a adopté diverses méthodes pour la répartition entre coûts directs et coûts indirects dans les bureaux de pays. Dans la plupart des bureaux de pays, l'infrastructure de base est financée, comme les dépenses ASP, sur les coûts de soutien indirects. Tout soutien additionnel rentre dans la catégorie des coûts de soutien directs aux opérations d'urgence. Cependant, plusieurs bureaux établis pour faire face à des crises d'urgence dans des pays qui, en temps normal, n'auraient pas pu prétendre à une aide du PAM, sont entièrement financés sur les coûts de soutien directs. De ce fait, la distinction entre coûts de soutien directs et indirects n'est pas toujours parfaitement comparable dans tous les pays. Pour remédier à cette situation, l'étude des coûts a recommandé que le PAM envisage de fixer des barèmes de coûts de soutien indirects distincts pour les opérations d'urgence, suivant que le pays peut ou non prétendre à une assistance du PAM. Le Secrétariat estime cependant que cette distinction pourrait être prématurée étant donné qu'un petit nombre de pays, non recevables dans d'autres circonstances, sont inclus dans le calcul des coûts moyens. Cette distinction, ainsi que la réévaluation de la répartition entre coûts directs et coûts indirects, doit être étudiée attentivement lors de l'examen des nouvelles politiques sur la dotation en ressources et le financement à long terme.
10. Sur la base de ces observations, des résultats de l'étude des coûts et des recommandations du cabinet chargé de l'étude, le Secrétariat recommande ce qui suit:
- a) Les nouveaux barèmes pour les coûts de soutien indirects et les services bilatéraux, calculés sur la base des résultats de l'étude des coûts de 1996 et tels que définis au paragraphe 6 du présent document, entreront en vigueur en 1997. Toute prestation de service bilatéral supplémentaire se fera sur la base du principe du recouvrement intégral des coûts. De la même manière, le barème des coûts de soutien indirects afférents au programme des administrateurs auxiliaires sera maintenu à 12 pour cent, qui est le taux standard appliqué dans toutes les organisations des Nations Unies.
 - b) Par ailleurs, l'étude des coûts de 1997 devra:
 - i) évaluer et quantifier l'impact des contributions multilatérales;
 - ii) évaluer et quantifier les avantages de la préparation anticipée;
 - iii) réévaluer la répartition entre coûts directs et coûts indirects.
 - c) Le Conseil d'administration évaluera d'autres questions pertinentes, notamment les avantages de la préparation anticipée et du multilatéralisme; par ailleurs, dans le cadre de son examen de l'efficacité du nouveau modèle et des politiques qui lui sont associées, le Secrétariat étudiera les modalités de traitement des coûts de soutien directs et indirects à appliquer au cours du prochain exercice biennal.